



PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON  
DE WENTWORTH**

Est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité du Canton de Wentworth que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Wentworth tenue le 14 janvier 2013, le règlement suivant a été adopté :

**Règlement numéro 2013-001 règlement pour fixer le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2013 et les conditions de leur perception**

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture ou sur le site web de la municipalité : [www.wentworth.ca](http://www.wentworth.ca).

Donné à Wentworth le 17 janvier 2013.

Paula Knudsen, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière